



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E66099

VALABLE JUSQU'AU 16/06/2024

ÉDITÉ LE 12/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1969
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 03/02/2016
180 000

Raison sociale : ENTREPRISE SIEGRIST ET CIE

7 TER RUE DE L'INDUSTRIE
63800 COURNON D'AUVERGNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CLERMONT FERRAND 69 B 65

Siret : 869 200 659 00041

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 83 00343

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 10715003T 1022

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 10715003T-1022

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2023

Téléphone : 04 73 26 34 80
Portable : 06 35 25 86 41

Fax :

Site Internet : siegrist-sas.fr

E-mail : contact@siegrist-sas.fr

Responsabilité légale :
CUSTODIO FERNANDO PRÉSIDENT / CUSTODIO RUDY DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 23 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	31/05/2022
3111	Tuiles canal (Technicité courante) Mention RGE	28/05/2020
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	28/05/2020
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	31/05/2022
3153	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité supérieure) Mention RGE	31/05/2022
3171	Couverture en bardeaux bitumés Mention RGE	31/05/2022
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	31/05/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CLERMONT-FERRAND
9 ALLEE EVARISTE GALOIS
63170 AUBIÈRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.